

Mise à jour Novembre 2022

Public :

Membres des forces de l'ordre qui souhaitent se spécialiser dans la lutte contre la **cybercriminalité** et les infractions liées aux nouvelles technologies numériques.

Prérequis :

Niveau(x) de recrutement

Cette formation est ouverte aux Officiers de Police Judiciaire de la gendarmerie (avec l'accord de leur hiérarchie), de préférence C-Ntech, sans considération de diplôme.

Ce programme s'adresse à des titulaires d'une qualification minimale de niveau III (OPJ ou Bac+2). Une validation d'acquis professionnels (VAP) est envisageable dans des cas particuliers.

Elle s'adresse également aux enquêteurs de niveau équivalent venant d'autres administrations ou de pays étrangers (candidatures à adresser à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale).

La formation est ouverte aux membres d'autres forces de l'ordre, ou structures publiques ou assimilées, autorisés par leur hiérarchie.

Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir préciser votre situation dans un mail à :

formation.continue@utt.fr.

Modalités et délai d'accès :

Les candidats gendarmes doivent impérativement contacter le référent métier NTech à la DGGN avant toute démarche et adresser leur candidature par les voies hiérarchiques, suite à message d'appel à volontaires au mois de mai de chaque année.

Les enquêteurs de niveau équivalent venant d'autres administrations ou de pays étrangers doivent adresser leur candidature à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

La formation est également ouverte aux membres d'autres forces de l'ordre ou structures publiques ou assimilées, autorisés par leur hiérarchie.

Durée :

- 12 mois de formation
- 400 heures de formation en présentiel
- plus de 1000 heures de travail individuel

Tarif :

Gendarmerie : 3000 €

Autres administrations : 5000 €

Licence Professionnelle

Sécurité des biens et des personnes

Parcours : Enquêteur Technologies Numériques (N'TECH)

En Formation Continue

Niveau 6 (Bac+3)

Cette formation d'enquêteur N'Tech, unique en France, s'adresse aux membres des forces de l'ordre qui souhaitent se spécialiser dans la lutte contre la cybercriminalité et les infractions liées aux nouvelles technologies numériques.

Confrontés à la multiplication des risques et des menaces, les connaissances scientifiques, technologiques, juridiques et linguistiques des enquêteurs doivent s'adapter à l'évolution rapide de la cybercriminalité et des délits informatiques tels que la pédopornographie, le détournement de moyens de paiement ou les intrusions dans les systèmes de traitement automatisé de données. La formation prend en compte les dimensions internationales croissantes des métiers d'enquêteur NTech. Les participants seront donc amenés à travailler sur des opérations internationales ou étudier des documents techniques rédigés en anglais.

Les experts NTech de la Gendarmerie sont formés spécifiquement par le CNFPJ depuis 2001, et depuis 2005 en partenariat avec l'UTT.



Contact :

conseil_formation@utt.fr

Objectifs opérationnels – Blocs de Compétences

A l'issue de la formation, l'étudiant(e) sera capable de :

- **Intégrer les usages numériques :**
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- **Exploiter des données à des fins d'analyse :**
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
- **Maîtriser l'expression et communication écrites et orales :**
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- **Se Positionner vis à vis d'un champ professionnel:**
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Méthodes mobilisées :

Les cours sont assurés par l'équipe spécialisée de l'UTT et les **experts de la Gendarmerie Nationale**, en alternance à l'UTT et au Centre National de Formation à la Police Judiciaire (CNFPJ) de Rosny-Sous-Bois. La formation se déroule sur **12 mois** et comprend **400 heures de formation** en présentiel, et représente plus de **1000h de travail individuel**.

Modalités d'évaluation :

Les modalités de contrôle des connaissances doivent être arrêtées dans chaque établissement au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement et elles ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants accueillis au titre de la formation continue. Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

En général, le contrôle des connaissances peut tenir compte de certains des moyens suivants :

- contrôle continu sous forme de travaux pratiques, tests, devoirs, exposés, etc. ;
- examen(s) intermédiaire(s), épreuves individuelles écrites ou orales,
- examen final ;
- exposé oral, rapport écrit ;
- réalisation, projet.

Les modalités de contrôle des connaissances doivent comprendre au minimum deux moyens de contrôle. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 sur 20 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Equivalences, passerelles, suites de parcours, débouchés pour la Licence Professionnelle Sécurité des biens et des personnes :

Débouchés professionnels :

- Expert N'Tech de la Gendarmerie
- Après quelques années d'expérience, poursuite sur un [Master "Sécurité des](#)

- **Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :**
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- **Concevoir et mettre en œuvre des actions en matière de renseignement et sécurité :**
 - Effectuer des enquêtes.
- **Elaborer des programmes pédagogiques adaptés :**
 - Former et sensibiliser des personnes aux techniques, procédures de prévention et de sécurité.
- **Appliquer la réglementation du secteur :**
 - Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique.
 - Maîtriser les grands principes régissant et limitant l'exercice des métiers de la sécurité dans le secteur privé : droits fondamentaux, respect des procédures légales, maîtrise des normes professionnelles (déontologie, droit corporatif...).

Programme

Pour des raisons de confidentialité liées au métier, les détails des compétences visées et du programme ne peuvent être divulgués qu'à des personnels des forces de l'ordre. Voici les grandes thématiques abordées au cours des 400h de formation :

1. Cadre et procédures
2. Technologies et architectures
3. Systèmes d'exploitation
4. Internet et réseaux
5. Recherche d'informations
6. Outils forensic
7. Systèmes d'information
8. Partenaires industriels
9. Ouverture et soutien
10. Anglais
11. Travaux tutorés
12. Mémoire technique



[Systèmes d'Information](#)" qui permet d'intervenir dans des enquêtes plus complexes (réseau d'entreprise, international...)

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences : Oui

Equivalences, passerelles :

[Lien Fiche RNCP France Compétences LP NTech](#)

Suite de parcours :

- Possibilité d'intégrer le Mastère Spécialisé® Expert forensic et cybersécurité, après 3 ans d'activités NTech.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les étudiants en situation de handicap doivent s'identifier auprès du [pôle santé](#), et de la référente handicap étudiant :

emeline.lambert@utt.fr

Seul le personnel médical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.

Indicateurs de résultats de la formation :

Taux d'obtention de la certification : 95.5%

Moyens mis à disposition par l'UTT et le CFA Sup' Avenir

Moyens humains :

Des formations qui s'appuient sur l'expertise d'enseignants-chercheurs, investis dans les laboratoires et les chaires de l'UTT, et qui répondent aux besoins de compétences des entreprises.

Moyens techniques :

Un campus XXL :

2 halles industrielles de 2 200 m²

2 000 m² de bibliothèque

5 000 m² de laboratoires et plateformes de recherche

4 000 m² dédiés aux activités sportives

1 antenne à Nogent (52)

L'UTT se situe au centre d'un campus et écosystème favorables à l'innovation, avec, à moins d'1 kilomètre, l'IUT, la Technopole de l'Aube en Champagne et son Young entrepreneur center et 3 autres écoles : l'EPF, l'ESTP et Y Schools.

Avec 11 000 étudiants, Troyes est désormais une ville attractive pour les jeunes qui poursuivent des études supérieures.